

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Secrétariat :

Service administratif des écoles

Route du Bois 6 – Case postale 136

1024 Ecublens VD

Tél : 021 557 11 14

Fax : 021 557 11 17

e-mail : sylvette.menétrey@ecublens.ch

PROCES-VERBAL

de la séance du 6 mars 2019

19 h 00

Bâtiment Mercure – Route du Bois 6 – 1024 Ecublens

Salle Polyvalente

Ordre du jour :

- 1) Approbation de l'ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2018
- 3) Informations de la Direction des écoles
- 4) Informations groupes de travail
 - GT Fêtes de fin d'année
- 5) Divers – Propositions individuelles

<u>Présents</u> :	Mme Pascale	MANZINI	Présidente et conseillère municipale
	M. Pierre	DUFAY	Conseiller communal
	M. Serge	LUGON	Directeur des écoles
	Mme Magali	JUNOD	Doyenne 5-6P
	Mme Fanny	KNOPFLI	Enseignante
	Mme Alexandra	MOSER-COLLAROS	Enseignante
	Mme Christine	GABRIEL	Parents
	Mme Catherine	SCHLEGEL REY	Parents
	Mme Natascha	ALLENBACH	Parents
	M. Marc	MADERI	Parents
	Mme Stéphanie	BAILLARGUES	APE
	M. Moïse Jordan	BALOKOK	CIESE
<u>Excusés</u> :	Mme Snezana	MARKOVIC	Conseillère communale
	Mme Arianda	ZEKA	Conseillère communale
	M. Steve	RENGGLI	Délégué jeunesse
	M. Pierre	KAELIN	TCE
<u>Procès-verbal</u> :	Mme Sylvette	MENETREY	secrétaire

Mme Manzini souhaite la bienvenue et propose un tour de table pour présentation des nouveaux membres.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est ensuite accepté tel que proposé.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2018

Le procès-verbal de la séance du 29 novembre 2018 est accepté avec remerciements à son auteur.

3. Informations de la Direction des écoles

Mme Junod annonce la consigne de la Cheffe du Département pour la journée de la femme le 14 juin 2019. Cette décision implique la modification de date de l'examen d'anglais pour permettre aux enseignants qui le souhaiteraient de pouvoir se rendre à cette journée de manifestation. Il est demandé également de ne prévoir aucune punition, ni de test pour la journée du 15 mars pour la manifestation sur le climat. **M. Lugon** précise que le courrier de Mme Amarelle aux enseignants laisse une impression d'incitation à la grève. Bien que ces manifestations soient importantes, elles ont un impact non négligeable sur l'organisation générale et les planifications de l'établissement. En effet, non seulement l'examen d'anglais a dû être avancé, mais aussi sur les dates des courses d'école qui ont dû être avancées. **Mme Junod** ajoute que ces décisions départementales peuvent véhiculer une image négative de l'école. **M. Maderi** s'interroge sur les raisons pour lesquelles l'école est impliquée dans cette forme de mouvements. **Mme Manzini** suggère de profiter de la journée du 15 mars pour organiser par exemple une journée « coup de balai ». Elle émet également la suggestion d'éviter l'avion comme moyen de transport pour les voyages d'études et de plutôt favoriser des actions et des gestes cohérents pour manifester en faveur du climat que d'accorder des congés sur une seule journée.

Mme Junod remet aux membres les plans pour l'organisation des jardins potagers dont M. Colin Fontannaz, maître de Travaux Manuels (TM), supervise le projet. Les jardins potagers entrent dans le cadre du projet d'établissement sur l'alimentation prévu en 2019-2020. Une surface est utilisée pour le collège du Croset dont le labourage a été effectué par le Service des parcs et jardins de la Commune. Pour les élèves du Pontet, il s'agit d'un espace mis à disposition dans le parc des Esserts, sous forme de permaculture. Des élèves se rendront par groupe de classe dans les serres communales pour la préparation de semis et des explications quant au développement de la flore et de la faune en lien avec les jardins potagers. A Epenex des bacs seront construits pour les plantations. En collaboration avec le Service des Affaires sociales, une semaine en santé sera organisée pour la population d'Ecublens dans le cadre du label en santé du 29 octobre au 1^{er} novembre 2019. Plusieurs activités seront proposées en relation avec le sujet.

Mme Junod aborde le sujet de l'organisation des devoirs « surveillés » afin d'y repenser et de les convertir par des devoirs « accompagnés ». L'organisation des devoirs surveillés étant pour l'instant dans les prérogatives communales, elle reprendra ce thème avec la Cheffe du Service administratif des écoles en charge de ce dossier.

Sur l'initiative de Mme Junod, M. Lugon indique que les élèves allophones en provenance de l'étranger seront placés en Voie pré-gymnasiale (VP) jusqu'à une évaluation permettant une orientation adaptée. Dernièrement l'expérience avec une élève s'est avérée prometteuse.

M. Lugon annonce la mise en route du concept 360° dans l'enseignement basé sur la loi de l'enseignement spécialisé. Pour mettre en application ce concept, les moyens financiers à débloquer devront être conséquents, qu'il estime à des dizaines de millions de francs avec la crainte de ne pas les obtenir.

Il indique que la construction du collège Croset-Parc avance dans les délais. Il existe encore quelques incertitudes quant à l'occupation de ce nouveau bâtiment. A ce jour **M. Lugon** précise que les certitudes connues sont le déplacement des classes de Neptune au Croset-Parc, quelques classes du Croset actuel, une classe COES et une classe de la Fleur de Lys (Fondation de Vernand, école spécialisée). Pour l'instant des réflexions sont en cours et il y aura de plus amples précisions en mai. Un avis aux parents concernés par les changements d'enclassement sera envoyé en avril.

M. Lugon indique l'annonce d'une Flashmob pour les Jeux Olympiques des Jeunes (JOJ) 2020 le 19 septembre prochain au stade de Coubertin. A cette occasion les drapeaux des Communes seront échangés avec ceux du CIO. Il est prévu environ 130 à 140 élèves pour cet évènement, dont 2 dans chaque établissement scolaire. Le journal 1024 des écoles d'Ecublens, dans le cadre de Radiobus, est bien investi dans les JOJ 2020.

4. Informations groupes de travail

GT fête de fin d'année

Nouvelle version du cortège de fin d'année, sans lâcher de ballons, mais des bulles de savons pour chaque élève. Début du parcours depuis le terrain en dur du Pontet et arrivée au stade du Croset avec un tour final sur la piste cendrée du stade. Structures gonflables mises à disposition des enfants. Utilisation de la cantine communale déjà sur place pour la semaine des joutes et intendance par des classes de 10^{ème} année pour le financement de leur voyage d'étude. Le thème choisi pour le défilé des enfants est l'eau.

5. Divers – Propositions individuelles

Mme Gabriel demande ce qu'il en est à propos du coût des camps de ski suite à l'arrêt du Tribunal Fédéral. **M. Lugon** répond que le statu quo est maintenu. Pour la suite la problématique à propos de cet arrêté pourrait se présenter pour les voyages d'études. Pour

les camps à Morgins le coût d'une semaine entre dans le tarif de Fr. 16.— par jour autorisé à demander aux parents, sauf pour les camps de ski. **Mme Manzini** signale que désormais les abonnements de ski sont achetés de jour en jour et non plus à la semaine afin de réduire les charges aux Communes.

Le repas de soutien de la classe 11VG/1 de M. Gérald André a malheureusement dû être annulé faute de participants. **M. Lugon** ajoute qu'au vu des conditions sociales il est plus aisé d'organiser un repas de soutien avec des classes de VP qu'avec celles de VG.

Mme Schlegel Rey souligne que le départ pour changement professionnel de M. De Montmollin a suscité quelques désagréments émotionnels auprès des enfants. **M. Lugon** précise qu'entre le moment de l'annonce de ce transfert et son départ il y a eu effectivement très peu de temps pour organiser son remplacement. Cette situation fait partie des quelques exemples d'insensibilité dans la gestion cantonale et du mélange de la politique et de l'opérationnel.

Séance levée à 21h00.

La secrétaire :

S. Menétrey

S. Menétrey